



Bourses TD Assurance Meloche Monnex en avancement institutionnel

Trousse de candidature 2023



TD Assurance

Admissibilité

L'année 2023 marque le 25^e anniversaire des bourses TD Assurance Meloche Monnex en avancement institutionnel. Le CCAE est profondément reconnaissant de l'engagement de TD Assurance Meloche Monnex à l'égard du programme de bourses et de leurs efforts continus pour accélérer la croissance du secteur de l'avancement institutionnel en constante évolution.

Jusqu'à deux bourses TD Assurance Meloche Monnex en avancement institutionnel sont décernées chaque année, au mérite, et seront attribuées en tenant dûment compte de la diversité géographique et linguistique. Les bourses sont accordées pour une période maximale de 12 mois. La valeur totale de chaque bourse annuelle est de 37 500 \$. Par l'intermédiaire du CCAE, TD Assurance Meloche Monnex versera ce montant à l'établissement membre sélectionné. De ce montant, 32 500 \$ seront versés comme traitement à la boursière ou au boursier et 5 000 \$ seront utilisés par l'établissement pour s'acquitter des coûts liés aux congrès, aux déplacements et à la formation de la boursière ou du boursier. Tout montant supplémentaire versé à la boursière ou au boursier relève de la discrétion de l'établissement hôte.

Qui peut soumettre une demande?

Les boursiers peuvent se prévaloir de leur bourse TD Assurance dans tout établissement d'enseignement canadien (université, collège, institut, polytechnique, cégep, école indépendante) qui est un membre en règle du CCAE, est disposé à assumer les responsabilités liées à leur formation et est en mesure d'assurer cette formation.

La date limite pour les demande de bourse

Tous les formulaires en ligne, les pièces justificatives (par courrier électronique) et les lettres de référence (par courrier électronique) doivent être reçus avant le 15 décembre 2022.

Pour plus d'information contactez : Mark Hazlett, Président et CEO , CCAE fellowships@ccaecanada.org.

Critères de selection

Le comité de sélection cherchera des candidats et des candidates qui possèdent les qualités intellectuelles, les aptitudes et la personnalité requises et, dans une moindre mesure, de l'expérience pertinente. Les bourses TD Assurance en avancement institutionnel seront attribuées aux candidats ou candidates dont les qualités personnelles et l'expérience sont les mieux adaptées au travail à accomplir dans le domaine de l'avancement de l'éducation. Une attention toute particulière sera accordée au projet proposé par l'établissement hôte et au programme de formation destiné au boursier ou à la boursière. S'il y a moins de 5 candidats, le comité se réserve le droit d'attribuer moins de 2 bourses.

Comité de selection

Le comité de sélection sera formé d'au moins cinq membres, tous des professionnels de l'avancement institutionnel : une président, un membre du conseil d'administration du CCAE; un représentant d'un des établissements hôtes des années précédentes et deux bénévoles choisis parmi l'effectif du CCAE. Un représentant de TD siègera au comité à titre d'observateur.

Après avoir effectué un premier tri dans les candidatures reçues et avant de faire son choix final, le comité pourra, à sa discrétion, rencontrer en entrevue un petit nombre de candidats et de candidates. Les résultats seront communiqués à celles et ceux qui ont posé leur candidature au plus tard le 27 janvier 2023.

Procédures post-sélection

La période de bourse commence au plus tard le 1^{er} juin. Cette date peut être avancée ou reportée en cas de circonstances exceptionnelles. Si un candidat ou une candidate se retire du programme après la sélection, l'établissement hôte ne peut le ou la remplacer. Le comité de sélection peut choisir un autre établissement et un autre candidat ou une autre candidate parmi les candidatures reçues.

Vue d'ensemble et admissibilité

Conditions d'admissibilité : Le candidat ou la candidate

- au moment de soumettre sa candidature, la candidate ou le candidat doit détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au Canada.
- doit avoir rempli toutes les conditions pour l'obtention d'un diplôme ou d'un grade décerné par un établissement d'enseignement canadien reconnu (école indépendante, université, collège, institut, polytechnique, ou cégep) au cours des cinq années qui précèdent l'entrée en vigueur de la bourse, c.-à-d. entre 2017 et 2022, ou qui devrait être diplômé d'ici le printemps 2023;
- ne doit pas avoir occupé un poste à temps plein permanent dans le domaine de l'avancement institutionnel avant de présenter sa demande (les postes contractuels sont acceptables);
- accepte de présenter un rapport de mi-parcours (le 30 novembre) et un rapport final à l'achèvement du programme (le 31 mai);
- accepte d'assister à deux Congrès Nationaux du CCAE : pour recevoir sa bourse au début de la période de bourse et pour présenter son rapport à la fin de cette période;
- doit fournir toutes les informations demandées du formulaire de demande de bourse.

Conditions d'admissibilité : L'établissement hôte

- accepte d'accueillir pendant une période de douze mois le boursier ou la boursière et de lui permettre de travailler durant cette période dans au moins deux des disciplines de l'avancement institutionnel, qui englobe les relations avec les diplômés, le développement, les communications, les relations avec le gouvernement et le recrutement étudiant. Le boursier ou la boursière peut travailler dans deux secteurs précis dans une des grandes disciplines de l'avancement institutionnel – par exemple collecte de dons majeurs et campagne annuelle; programmes de médias sociaux pour les diplômés et conception d'événements à l'intention des diplômés; création de publications et travail dans les médias d'information, etc.;
- accepte d'élaborer et de présenter, avec sa proposition de candidature, un aperçu détaillé du programme précisant les projets qui seront confiés au boursier ou à la boursière durant la période de douze mois. Cet aperçu détaillera ce que l'établissement fournira au boursier ou à la boursière et ce qu'il attend de cette personne. La demande doit également inclure un plan de perfectionnement professionnel, deux lettres de références et un budget;
- accepte de désigner un cadre supérieur qui sera responsable de la supervision du programme de formation du boursier ou de la boursière ainsi que de la mise en œuvre et du suivi de ce programme;
- accepte de demeurer en contact permanent avec le président-directeur général du CCAE et de rendre compte de l'avancement du programme auquel participe la boursière ou le boursier. L'établissement hôte s'assurera également que la boursière ou le boursier présente un rapport de mi-parcours (le 30 novembre) et un rapport final à l'achèvement du programme (le 31 mai), comme exigé par le CCAE;
- accepte de mettre à la disposition du boursier ou de la boursière toutes les ressources documentaires pertinentes et de lui donner l'occasion de participer à des activités de perfectionnement professionnel, y compris la possibilité de participer à deux congrès nationaux du CCAE, soit un au début et un à la fin de la période de bourse;
- doit s'assurer que le candidat ou la candidate satisfait à tous les critères d'admissibilité, en particulier en ce qui concerne son droit de travailler au Canada et les exigences relatives à la formation;
- ne peut être l'hôte d'un boursier ou d'une boursière TD Assurance deux années de suite.
- L'établissement hôte fournira tous les renseignements demandés du formulaire de demande.

Instructions d'application

Il incombe au plus haut responsable de l'avancement institutionnel de l'établissement hôte de sélectionner la personne dont il présentera la candidature au comité de sélection et de s'assurer qu'elle répond aux critères d'admissibilité.

Toutes les demandes de bourse doivent être accompagnées des documents suivants :

À REMPLIR PAR LE CANDIDAT

- [Le formulaire de candidature](#) à remplir par le candidat, incluant les deux questions à développement (maximum de 500 mots chacune). **Les candidats doivent utiliser le formulaire de candidature fourni, pas une version personnalisée.**
- Une lettre d'accompagnement décrivant vos aptitudes à devenir une boursière ou un boursier TD, ainsi que les raisons pour lesquelles vous êtes passionnés par l'avancement institutionnel et pourquoi vous souhaitez faire carrière en avancement.
- Un curriculum vitæ détaillé soulignant vos grands domaines d'expérience, vos principales activités, vos activités de bénévolat, et les prix et distinctions que vous avez obtenus (maximum d'un page).

À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT HÔTE

- [Le formulaire de candidature l'établissement hôte](#)
- Aperçu détaillé du programme précisant
 - le travail à accomplir* et la façon dont il correspond aux intérêts de la candidate ou du candidat ainsi qu'aux motifs de sa mise en candidature à la bourse;
 - un plan de perfectionnement professionnel et comment ce dernier s'harmonise avec les intérêts de la candidate ou du candidat;
 - un budget
- Deux lettres de recommandation (une d'un représentant institutionnel et une d'un représentant externe) appuyant le candidat pour la bourse

*Les projets soumis pour ces candidats doivent faire état d'un clair élargissement de leurs actuelles responsabilités, de nouveaux projets et/ou de changements apportés au programme. Les projets soumis pour une bourse ne peuvent être des prolongations de projets en cours;

Réunir tous les renseignements et documents d'appui requis et les condenser dans un fichier PDF nommé NOMDUCANDIDAT_NOMDELÉTABLISSEMENT_TD2023.pdf et l'envoyer à fellowships@ccaecanada.org d'ici le 15 décembre 2022.

Pour vous faciliter la tâche, [une liste de vérification est incluse à la page 10](#) Vous pourrez vous assurer que votre dossier contient tous les éléments requis pour produire une candidature gagnante.

Pour plus d'information contactez :

Mark Hazlett
Président et CEO, CCAE
fellowships@ccaecanada.org 506-474-0838

Prénom du candidat

Nom de famille du candidat

Adresse du candidat

Ville du candidat

Code Postal du candidat

Province du candidat

Courriel du candidat

Téléphone du candidat

Institution hôte

Agent principal d'avancement institutionnel

Quel est ou quels sont, à votre avis, le ou les plus sérieux problèmes auxquels font face les établissements d'enseignement du Canada à l'heure actuelle? (500 mots maximum.)

De quelle manière les services d'avancement institutionnel (relations avec les diplômés, développement, communications) peuvent-ils/doivent-ils appuyer la mission des établissements d'enseignement du Canada? (500 mots maximum.)

Formulaire de candidature aux bourses TD (établissement hôte) (1/2)

Prénom du candidat

Nom de famille du candidat

Institution hôte

Agent principal d'avancement institutionnel

Agent principal d'avancement institutionnel - Adresse

Agent principal d'avancement institutionnel - Ville

Agent principal d'avancement institutionnel - Code Postal

Agent principal d'avancement institutionnel - Province

Agent principal d'avancement institutionnel - Courriel

Agent principal d'avancement institutionnel - Téléphone

Agent principal d'avancement institutionnel – Télécopieur

Formulaire de candidature aux bourses TD (établissement hôte) (2/2)

Veillez rédiger une déclaration à l'appui du candidat ou de la candidate couvrant les points suivants (500 mots maximum) :

1. L'expérience et les qualifications que possède cette personne à l'appui de sa candidature à l'attribution d'une bourse TD.
2. Les réalisations pertinentes les plus remarquables de cette personne.
3. Comment cette personne va s'intégrer à votre équipe d'avancement institutionnel et les principales réalisations que vous attendez d'elle.

Liste de vérification

- Confirmation de [l'admissibilité du candidat par l'établissement hôte](#)
- [Formulaire de candidature](#) rempli par le candidat
- [Lettre de présentation et cv du candidat](#)
- [Formulaire de candidature de l'établissement hôte](#) rempli par le cadre supérieur de l'avancement institutionnel
- [Aperçu détaillé du programme](#) rédigé par l'établissement hôte
- [Deux lettres de recommandation](#) (une d'un représentant institutionnel et une d'un représentant externe) appuyant le candidat
- Tous les formulaires de candidatures et documents d'accompagnement qui précèdent réunis dans un fichier PDF nommé comme suit :
NOMDUCANDIDAT_NOMDELÉTABLISSEMENT_TD2023.pdf
- Envoi du fichier PDF à fellowships@ccaecanada.org au plus tard le 15 decembre 2022